

Assemblée Générale Ordinaire Assemblée Générale Extraordinaire de l'Union Territoriale SOLIHA Hauts de France



Rapport moral et d'activité 2015



SOMMAIRE DU DOSSIER

	PAGES
<i>Convocation et ordre du jour de l'Assemblée Générale</i>	3
<i>Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2015</i>	5
<i>Rapport d'activité année 2015</i>	9
<i>Rapport Financier—Comptes annuels au 31 décembre 2015</i>	39



Convocation et ordre du jour

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Croix, 23 juin 2016



Lille, le 10 mai 2016

n/réf. : JG/MB/hb

Objet : Assemblée Générale Ordinaire 2016

Mesdames, Messieurs les administrateurs,

Mesdames, Messieurs les Directeurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Union Territoriale SOLIHA Hauts de France le

Jeudi 23 juin 2016 à 15h30

au Siège de l'Union Territoriale SOLIHA Hauts de France

73 Boulevard de la Moselle – 59000 Lille

Ordre du jour:

1. Validation du procès verbal du 3 juillet 2015
2. Rapport Moral
3. Rapport d'activité
4. Rapport financier
5. Rapport du Commissaire aux comptes exercice 2015
6. Accueil d'un nouvel adhérent SOLIHA AISNE
7. Désignation du nouveau CA
8. Vote des résolutions
9. Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération la meilleure.

José GULINO

PRÉSIDENT



Procès—Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
Du 03 juillet 2015

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Croix– 23 juin 2016



Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

3 juillet 2015

Conseil Départementale du Pas de Calais

L'an deux mille quinze, le vendredi 3 juillet à 10 heures, les membres de l'Union Régionale des PACT Nord Pas de Calais se sont réunis à l'hôtel du Département du Pas de Calais, rue Ferdinand Buisson à Arras, sous la présidence de José GULINO.

Sont déposés sur la tribune, la convocation fixant l'ordre du jour, la feuille de présence émargée avec le quorum.

Etaient présents :

Christophe Buniet, Patrick Cornille, Bruno Delaval, Agnès Demotié, Pierre Dubois, Yvon Ducron, Gilbert Fichaux, Laurent Fourdraine, Raymond Fraccola, Daniel Glorieux, José Gulino, Bruno Lebrun, Bernard Mazure, Marie Agnès Capron, Aurélie Chopin, Dominique Fournier, Pascale Poirette, Michel Macaclin, Jacques Denis, Florent Caniaux.

Ont donné pouvoir :

Joël Varlet, Dominique Deprez, Josette Labbe, Viviane Lièvre, Dominique Tiberghien, Jean Pierre René.

Etaient excusés :

Francis Akli, Bruno Serouart.

Assistaient également à la réunion :

Xavier Delannoy, Michel Pelenc, Alina Roman, Bernard Besson, Sarah Truong, Geoffrey Pecron, Bruno Bourgeois, Franck Cnockaert, Patrick Romagni, Brigitte Havet, Gérard Longatte, Alain Six, Jean François Eusop, Bertrand Pouilly, Bernard Thierson, Bertrand Buttet, Dany Colomb, Maryse Brimont, Isabelle Dauchy, Hamida Bouchelaghem, Serge Trazie Bi, Marc Lengrand.

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2014

Rapport moral

Rapport d'activité

Rapport financier comptes annuels au 31 décembre 2014 (PPT Serge T)



Le quorum atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée valablement constituée.

Monsieur José GULINO Président de l'URPACT ouvre la séance et accueille les participants. Il souligne l'importance de cette matinée pour le mouvement régionale qui verra lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, l'adhésion à la Fédération SOLIHA "Solidaires pour l'Habitat" et la création de l'Union Territoriale SOLIHA "Solidaires pour l'Habitat" par son changement de nom et l'élargissement de son ressort territorial à la région Picarde et au Département des Ardennes.

Il accueille en cette occasion exceptionnelle, le Président du Conseil Départemental du Pas de Calais Mr Michel Dagbert qui prend la parole pour souhaiter de bons travaux aux participants, le Président de la Fédération SOLIHA "Solidaires pour l'Habitat", Mr Xavier Delannoy et Mr Michel Pelenc, Directeur de la Fédération SOLIHA "Solidaires pour l'Habitat".

Abordant les points inscrits à l'ordre du jour, le Président José GULINO soumet au vote de l'Assemblée Générale la première résolution ainsi rédigée :

« L'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de L'Assemblée Générale ordinaire du 13 juin 2014 »

[La première résolution est approuvée à](#)

[l'unanimité des présents et des représentés.](#)

Le Président Gulino présente le rapport moral et précise que c'est encore dans un contexte difficile économiquement que les associations du mouvement PACT ont œuvré en 2014. Il précise que la crise économique qui s'aggrave, touche très durement les populations les plus démunies de notre région et se conjugue avec la crise des finances publiques et celle des crédits de l'ANAH. Parallèlement, en 2014 le mouvement PACT a du préparer et se préparer au grand mouvement de fusion des réseaux PACT et Habitat et Développement d'une part et s'approprier de nouvelles réformes dans le domaine institutionnel (réforme territoriale) ou technique (loi ALUR).

Dans cet environnement en mutation, la naissance du mouvement SOLIHA "Solidaires pour l'Habitat" régional sont désormais formée à la manipulation de leur nouvel outil de travail « dite mallette mon logement et MOI » et à la conduite de l'accompagnement en ateliers collectifs.

Tels sont les points saillants de l'activité de l'année 2014 qui se traduit par ailleurs et au quotidien par une activité importante auprès des PACT et/ou d'ores et déjà SOLIHA "Solidaires pour l'Habitat" puisque l'URPACT est d'abord et avant tout au service de ses membres.

Elle profite de cette Assemblée Générale pour remercier chaleureusement tous ses collègues directeurs de structures sans l'assiduité desquels, le travail collectif produit au niveau régional lors des réunions de comité de direction, ne pourrait porter ses fruits. Elle remercie également ses collègues, salariés de l'URPACT pour leur disponibilité et la qualité de leur travail. Ils ont été en effet particulièrement sollicités en 2014 par les structures régionales et fédérales et par les PACT de la région.



La deuxième résolution est approuvée à
l'unanimité des présents et des représentés.

Le Président José GULINO donne la parole à Mr Serge Trazie Bi pour la présentation des comptes de l'exercice 2014 arrêtés par le Conseil d'Administration de l'URPACT et du budget prévisionnel 2015.

Mr Lengrand, commissaire aux comptes commente les comptes de l'exercice 2014 et donne lecture de son rapport. Mr Lengrand certifie que « les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice ».

Le Président Gulino, soumet au vote de l'Assemblée Générale la troisième résolution ainsi rédigée :

« L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport financier et pris connaissance des comptes de l'exercice 2014 (certifiés par Mr Lengrand, commissaire aux comptes chez KPMG Audit Nord) approuve les comptes arrêtés au 31 décembre 2014 et décide d'affecter en report à nouveau le résultat de 24 360.31 €».

La troisième résolution est approuvée à
l'unanimité des présents et des représentés.

Le Président José GULINO soumet au vote de l'Assemblée Générale la quatrième résolution ainsi rédigée :

« L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes approuve ledit rapport et les conventions s'y rattachant ».

La quatrième résolution est approuvée à
l'unanimité des présents et des représentés.

Le Président José GULINO soumet au vote de l'Assemblée Générale la cinquième résolution ainsi rédigée :

« L'Assemblée Générale décide d'appeler pour 2015 un montant de cotisations de 343 600 €».

La cinquième résolution est approuvée à
l'unanimité des présents et des représentés.

L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence de questions diverses, l'Assemblée Générale ordinaire de l'URPACT s'achève à 11 h.

⌘⌘⌘⌘⌘



RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE 2015



UNION TERRITORIALE
SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

HAUTS-DE-FRANCE



SOMMAIRE

Le réseau des PACT

- Le Mouvement PACT 12
- Chiffres clés 13
- La fusion du Mouvement 14
- Le réseau associatif des Hauts de France 15
- Le réseau des SOLIHA et des PACT 16

Les missions de l'Union Régionale

Les actions conduites en 2015

- Les missions de l'Union Régionale 17
- La formation pour notre Mouvement 18
- La communication : un objectif renforcé 19
- Mon logement et moi 20
- ARS Lutter contre l'insalubrité 21
- Nos réponses en groupement 22
- Notre mission avec Emmaüs France 23
- GrDF Mise en œuvre de notre convention 24
- Un nouveau Partenaire : le Groupe LAPOSTE 25
- L'Union d'Economie Sociale Habitat Pact 26
- Droit au logement 27
- Lutte contre l'insalubrité 28
- Notre Partenariat avec le Conseil Départemental du Nord 29
- Préparation de la fusion 30
- Notre projet relai ressources 31
- Etude d'objectivation de l'Utilité Sociale du Mouvement SOLIHA 33
- PLH de la communauté de communes des Portes du Hainaut 34
- Participation aux instances Fédérales 35

La gouvernance

- Bureau, Conseil d'administration 36

Nos implantations en 2015

- L'équipe de l'Union Territoriale 37
- Nos coordonnées 38





L'année 2015

L'année 2015 a connu de nombreux bouleversements et évolutions dans notre environnement législatif, réglementaire, politique, financier... Plusieurs associations de notre Union Territoriale ont connu et connaissent des difficultés financières qui les ont conduites à mettre en œuvre des mesures d'accompagnement et de redressement.

Notre Union Territoriale s'est enrichie de nouveaux membres (Aisne, Ardennes) et beaucoup d'entre nous ont d'ores et déjà fait évoluer leurs statuts conformément aux demandes de notre fédération nationale pour d'une part prendre l'appellation **SOLIHA** et d'autre part l'adoption des statuts types.

Le rapport de la Fondation Abbé Pierre sur l'état du mal logement en France et plus particulièrement dans notre région Hauts de France fait apparaître que celle-ci connaît parmi les propriétaires un taux de pauvreté parmi les plus élevés de France et en ce qui concerne les locataires que près d'un ménage sur trois dispose de ressources sous le seuil de pauvreté (33,7 %). C'est le taux le plus élevé au niveau national. D'autre part, plus de 380 000 logements de la région exposent leurs occupants à une forte précarité énergétique. Les pauvres ne sont pas un fardeau social, c'est la société qui leur alloue de faibles ressources.

Nous devons continuer à contribuer à l'amélioration du parc privé et à poursuivre la lutte contre la précarité énergétique. Notre action en matière de MOI doit s'amplifier pour développer une offre d'accueil suffisante.

L'Union Territoriale est à l'écoute de ses membres et contribuera à la mise en réseau de nos compétences et expertises par la mise en place de la mutualisation, facteur indispensable d'amélioration et de rationalisation.

Nous avons la chance de vivre dans une démocratie où les citoyens délèguent à des élus le pouvoir de gérer, de décider en leur nom. Pour autant, les citoyens et le monde associatif doivent s'exprimer, faire connaître leurs avis, être écoutés et si possible être entendus. La force d'une démocratie est faite de respect, d'écoute et de reconnaissance. Est-on reconnu quand on est ignoré ?

José GULIINO

Président



Le Mouvement SOLIHA

Premier réseau associatif national au service des personnes et de leur habitat.

SOLIHA, Solidaires pour l'habitat, créé en mai 2015 suite à la fusion des réseaux PACT et Habitat et Développement, réunit des associations et organismes dont les activités sont reconnues **Service Social d'Intérêt Général**.

197 associations ou structures adhérentes

2 667 collaborateurs

2 800 administrateurs bénévoles

Le réseau se mobilise pour améliorer les conditions de logement des habitants défavorisés, vulnérables et fragiles du Nord Pas de Calais Picardie et des Ardennes en facilitant l'accès et le maintien des personnes dans un logement décent, en luttant contre l'insalubrité, en accompagnant socialement les ménages, en produisant des logements très sociaux en maîtrise d'ouvrage d'insertion et en réhabilitant le parc de logements anciens dans une perspective de développement durable.



Nos valeurs

- Placer la personne et l'habitat au cœur de notre projet social pour répondre en matière d'habitat, aux usages et aux moyens des personnes et des familles.
- Agir en faveur de la cohésion sociale, de la mixité des territoires et de la mise en œuvre du droit opposable au logement.
- Porter la cause des mal-logés et être force de proposition active auprès des pouvoirs publics et des collectivités locales.

Nos activités

- Produire une offre de logements à loyers maîtrisés en favorisant la diversité de l'habitat.
- Adapter l'habitat aux besoins et aux usages.
- Combattre l'habitat insalubre et non décent.
- Travailler à l'insertion durable par le logement des plus démunis et assurer leur accompagnement.

Nos métiers

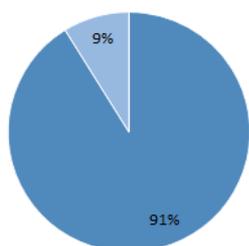
- l'accompagnement social individuel et/ou collectif des ménages
- la réhabilitation individuelle accompagnée
- la production d'habitat durable très social
- la gestion locative adaptée
- la conduite de projets de territoires



CHIFFRES CLÉS DANS LES HAUTS DE FRANCE

Le Mouvement SOLIHA en chiffres

➔ **2 578** ménages accompagnés dans leur projet de réhabilitation



2 350 Propriétaires occupants (91 %)

228 Propriétaires bailleurs (8 %)

42 095 K€
de travaux induits

Dont 1 330 ménages aidés pour sortir de la précarité énergétique

Dont 471 ménages pour mieux vivre à domicile, personnes âgées ou handicapées

Dont 216 ménages qui logeaient dans des logements indignes ou très dégradés

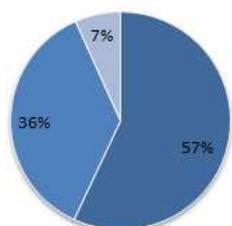


➔ **32** contrats habitat avec des collectivités locales ou des partenaires

➔ **7 600** ménages bénéficiant d'un accompagnement social

➔ **396** logements à vocation sociale créés avec des bailleurs privés ou en maîtrise d'ouvrage d'insertion

➔ **7 666** logements d'insertion gérés



4 366 logements en propriétés (57 %)

2 786 logements en gestion déléguée (36 %)

514 places d'hébergement (7 %)



➔ **203** logements améliorés (maîtrise d'œuvre)



Contexte

La fusion des réseaux PACT et Habitat Développement a été entérinée en mai 2015. L'URPACT y a participé activement au travers de nombreuses réunions du Conseil d'Administration fédéral et au Conseil d'Administration commun des deux mouvements, du Bureau fédéral, et en participant au groupe de travail sur les Unions Territoriales.

Il a fallu en effet construire une véritable dynamique car au-delà de la fusion économique et juridique des deux Mouvements, il s'agissait surtout de donner naissance à un NOUVEAU Réseau Associatif, plus fort, plus visible, mieux identifié et ouvert sur l'avenir et le développement de ses missions.

Sur le territoire de l'Urpact, aucun processus de discussion sur les modalités de la fusion n'a pu être établi utilement en 2015 avant la fusion nationale et le HDGI Normandie a finalement décidé la veille de la fusion nationale de quitter le réseau HD et de ne pas fusionner avec le réseau des PACT en Nord Pas de Calais. Cependant, Aisne Habitat, membre de HDGI a décidé de demeurer parmi nous, et est devenu SOLIHA. Il devrait changer de nom en 2016, conformément aux statuts fédéraux, et nous serons heureux de les accueillir dans l'Union Territoriale en 2016.

En décembre 2014, le Conseil d'administration de l'URPACT a décidé de se transformer en Union Territoriale des Hauts de France ce qui a été réalisé le 3 juillet 2015 lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire.



Notre Projet

Désormais, nous ne sommes plus qu'UN. Nous sommes le Mouvement SOLIHA, Solidaires Pour l'Habitat. Cette signature porte l'ensemble des valeurs qui sont les nôtres et qui traversent nos métiers sociaux.

- Solidaires des ménages démunis, fragiles et vulnérables au travers de l'accompagnement social individuel et/ou collectif
- Solidaires des ménages démunis, fragiles et vulnérables au travers de la production de logements d'insertion
- Solidaires des ménages démunis, fragiles et vulnérables au travers du conseil habitat que nous leur délivrons
- Solidaires des ménages démunis, fragiles et vulnérables au travers de notre gestion locative adaptée

Désormais NOUS SOMMES DEVENUS SOLIHA !!!!

Et promouvrons dans les années à venir les valeurs de l'économie sociale et solidaire, du développement durable, de la solidarité et de la cohésion sociale.



LE RESEAU ASSOCIATIF DES HAUTS DE FRANCE

UNE ANNEE DE CONSTRUCTION

2015

L'année 2015 aura été une année de construction de Mouvement SOLIHA.

La fusion nationale opérée en mai 2015, la plupart des associations PACT sont devenues SOLIHA lors de leurs assemblée générales de la fin du printemps ou du début de l'été 2015. De son côté, l'URPACT est devenue Union Territoriale SOLIHA conformément aux statuts fédéraux puisqu'elle compte parmi ses membres de plein exercice désormais SOLIHA Ardennes qui était membre associé jusqu'alors et dépasse ainsi les frontières administratives de la région Nord Pas de Calais Picardie.

En 2016, le PACT de l'Avesnois et le PACT du Hainaut procéderont au changement de leur nom tandis que le PACT de Cambrai fusionnera avec le PACT du Hainaut pour devenir SOLIHA Hainaut Cambrésis.

Tous ses coopérateurs ayant ainsi changé de nom avant juin 2016, la SAUES Habitat Pact pourra à son tour faire sa mue pour devenir SOLIHA Bâtitteur de Logement d'insertion.

La fin de l'année 2015 a été l'occasion de nouer des contacts avec la structure Aisne Habitat (issue du mouvement H&D). Membre du réseau SOLIHA, elle devrait devenir membre de l'Union Territoriale des Hauts de France en 2016. Le département de l'Oise demeure sans structure SOLIHA. Les années qui viennent permettront de lancer le travail de construction nécessaire à la création d'une association du Mouvement SOLIHA sur ce département, espérons-le.

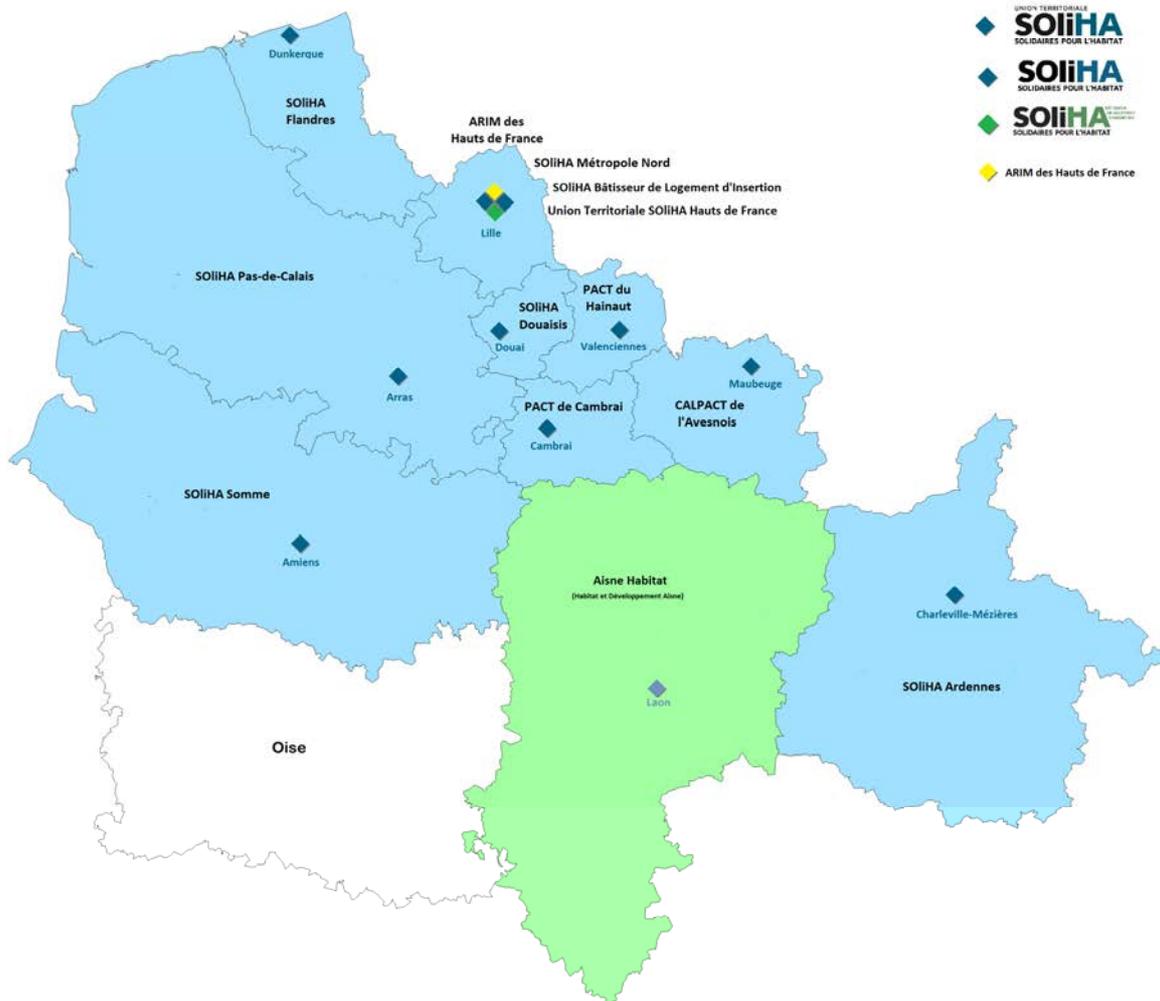
346 administrateurs bénévoles et 543 salariés se mobilisent pour améliorer les conditions de logements des ménages défavorisés, vulnérables ou fragiles.



Ses membres

- 9 associations PACT devenues SOLIHA en 2015 ou qui le deviendront en 2016, présentes dans quatre départements (Ardennes, Nord, Pas de Calais, Somme)
- 1 structure de maîtrise d'ouvrage d'insertion, l'UES habitat PACT qui deviendra SOLIHA Bâtitseur de logement d'insertion lorsque tous ses actionnaires seront devenus SOLIHA.
- 1 bureau d'étude, l'ARIM des Hauts de France, qui fusionnera avec l'Union Territoriale SOLIHA en 2016
- 1 Union Territoriale devenue SOLIHA en juillet 2015

Le Mouvement **SOLIHA** des Hauts de France

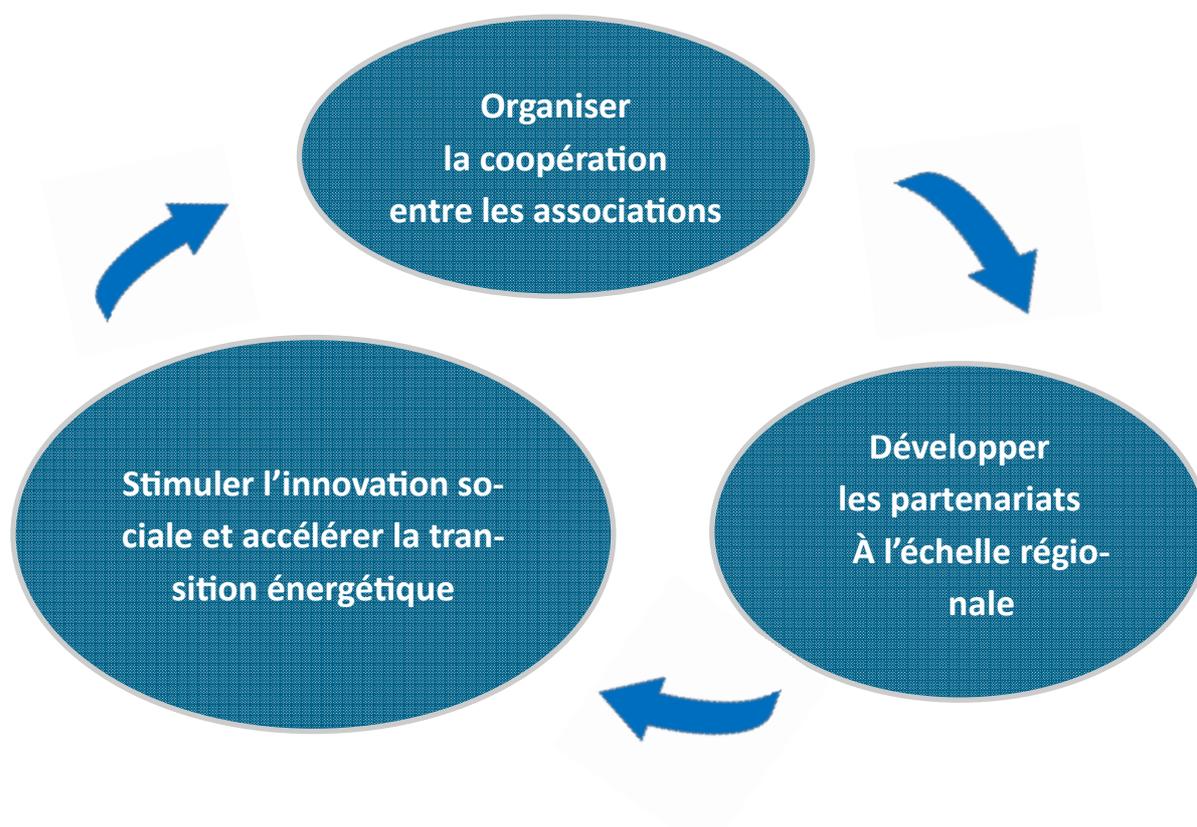


Les Missions

L'animation du réseau des PACT / SOLIHA par l'Union Territoriale SOLIHA Hauts de France vise à :

- Susciter les échanges, les partages d'analyses, organiser les partages d'expériences et de compétences
- Être aux côtés de ses membres et se montrer solidaire de leurs difficultés en assurant conseil et assistance
- **Rechercher** des financements sur ses projets ou les projets de ses membres
- Répondre à des marchés publics ou participer à des appels à projets ou aider ses membres dans la conception de leurs réponses
- **Favoriser** la mutualisation des outils et l'harmonisation des pratiques
- **Organiser** des formations
- Assurer la représentation des associations auprès des responsables politiques régionaux et de l'Etat.
- **Valoriser** les projets par des actions de communication
- **Développer** des partenariats afin de multiplier ses possibilités d'actions

L'Union Territoriale travaille en lien avec la Fédération Nationale des PACT et les réseaux associatifs régionaux.



Contexte

La formation est une priorité pour le Mouvement SOLIHA d'une manière générale et dans les Hauts de France tout particulièrement. En 2015, nous avons poursuivi notre objectif et avons ouvert essentiellement deux types de formation : pour les postes de direction des associations d'une part (Modèle économique) et pour les monteurs d'opération et DAF (PROGE) ainsi que la gestion locative (actualités juridiques) d'autre part.

D'une part près de 30 directeurs et responsables de services ont pu suivre un cycle de formation de 2 jours intitulé « Modèle économique et proposition de valeur ». En effet, toutes les associations rencontrent des difficultés économiques croissantes et sont amenées à se poser la question du modèle économique de leurs différentes activités.



D'autre part, dans le cadre de la modernisation des outils utilisés par la Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion (MOI), les Directeurs Administratifs et Financiers (DAF) ainsi que les monteurs d'opération des associations ont suivi une formation sur le logiciel PROGE (offert aux associations). Cela a non seulement permis de prendre en main l'outil, mais aussi de le faire évoluer et de l'adapter aux fonctionnements de nos opérations de réhabilitation. En lien direct avec le développeur, ce nouvel outil est en constante évolution, grâce aux remarques et propositions de nos équipes.

Méthode de travail

L'Urpect bénéficie bien sûr du programme national de formation organisé par la Fédération des PACT. Mais à considération des besoins de ses structures, elle peut également être à l'origine de l'organisation de certaines sessions de formation particulière ou de visite de site pour sensibiliser des associations à certaines pratiques.



En effet, animant des groupes de travail auprès des techniciens et des travailleurs sociaux, l'URPACT est particulièrement à l'écoute des besoins de formation qui lui sont transmis.

À la demande de ses membres ou sur son initiative, des formations sont alors choisies dans le cadre du comité de direction régional, des salariés de chaque structure inscrits à ces modules, et les formations dispensées, le plus souvent dans ses locaux, ou sur site à l'extérieur.

Résultats 49 personnes formées en 2015 dans les sessions suivantes :

27 collaborateurs formés sur la prise en main du logiciel PROGE

8 collaborateurs sur la session « Gestion locative : actualités juridiques »

29 collaborateurs formés à « Modèle économique et proposition de valeur »

2 sessions offertes par l'UT à ses associations : « Modèle économique et proposition de valeur » et « Prise en main du logiciel PROGE »



Objectifs

Dans les Hauts de France, la communication a toujours été considérée davantage comme une contingence que comme une stratégie. Les associations et structures du Mouvement ont d'abord et avant tout à cœur de mettre en œuvre leurs missions premières : accompagner et loger, conseiller et réhabiliter. L'Union Territoriale elle-même, n' a jamais eu les moyens, la compétence ou l'opportunité d'installer une véritable démarche de communication. Elle s'est toujours elle aussi consacrée d'abord et avant tout à ses missions premières à savoir le service et le soutien à ses membres, leur développement, leur représentation etc... Cependant avec la création de SOLIHA , une nouvelle image et une nouvelle communication ont émergées au niveau national et de nouveaux outils ont été conçus par la fédération SOLIHA, qui permettent désormais une communication plus lisible du Mouvement sur son territoire.

Actions

L'année 2015 a permis de nous approprier la nouvelle charte graphique du Mouvement SOLIHA à la fois pour l'Union Territoriale et pour chaque structure.

Notre site internet sera transformé aux couleurs de SOLIHA en 2016.

Nous avons rapidement changé nos adresses mail en soli-ha.fr.

Nous avons acheté et distribué des objets « goodies » à l'image de SOLIHA afin de promouvoir notre changement d'appellation.



Nous accéderons en 2016 à l'intranet fédéral et nous nous approprierons un intranet régional.

Thomas Bachelet, chargé de mission à la Fédération SOLIHA y est plus particulièrement chargé de la communication.



Dans le cadre de l'organisation de la nouvelle fédération SOLIHA, il est devenu le référent et le correspondant des Hauts de France à la fin de l'année 2015.

Il a bien sûr été le bienvenu parmi nous en Comité de Direction Territorial mais surtout ses compétences et ses conseils nous seront précieux pour progresser dans ce domaine.

Résultats

Le changement d'adresse mail constitue un véritable progrès pour nous car il contribue à renforcer à l'égard de nos partenaires un esprit réseau.

La nouvelle charte graphique a été particulièrement bien accueillie et la richesse des outils et pictos nous permet d'inscrire visuellement notre marque dans tous nos documents et en particulier dans nos réponses aux appels d'offre ou appels à projet.

À l'interne, nous comptons beaucoup sur l'intranet national et régional pour renforcer plus encore le réseau SOLIHA.



Objectifs

En 2015, notre objectif était de déployer l'outil « Mon logement et MOI » auprès de nos locataires mais aussi auprès d'autres groupes d'habitants. Outil d'accompagnement collectif, Mon Logement et MOI a fondamentalement pour vocation de contribuer à l'inclusion sociale, à la lutte contre la précarité énergétique, à la prévention des accidents domestiques et au vivre ensemble.



Les SOLIHA ont fait leur cet outil et ont désormais développer son usage à présent que plus de 140 collaborateurs ont été formés en 2014 à son maniement.

Le groupe Maisons et Cités en lien avec notre partenaire GrDF a sollicité SOLIHA Douaisis dans le cadre d'une convention pour assurer l'accompagnement des habitants des cités Sainte Marie et Lemay à Pecquencourt.

Classées à l'UNESCO, ces deux cités ont commencé à faire l'objet d'un chantier complet de réhabilitation et les locataires vont avoir besoin d'attention durant la réalisation des travaux.

Il s'agira pour Virginie, le travailleur social qui va œuvrer avec les habitants, d'organiser les ateliers autour de tous les thèmes utiles à ces derniers. Appropriation d'un logement économe en énergie, recyclage des déchets et développement durable, gestion des consommations d'eau et de gaz, lecture des factures, prévention des accidents domestiques et bien vivre ensemble, ne sont qu'une partie des problématiques qui seront abordées durant l'année 2016.



L'Union Territoriale remercie chaleureusement son partenaire GrDF qui financera une partie de la démarche, convaincu avec nous que le développement durable doit trouver sa traduction collective dans le faire ensemble.

Résultats

L'Union Territoriale a continué à présenter la mallette pédagogique à ses différents partenaires.

Grâce à notre partenariat avec GrDF, la mallette pédagogique a obtenu le premier prix aux trophées de l'USH dans la catégorie « maîtrise de l'énergie » lors du congrès HLM de Montpellier.

Le Mouvement régional est très honoré de cette récompense et très satisfait d'avoir pu envoyer Virginie Simon et Sandrine Saint Georges, deux travailleurs sociaux du Mouvement SOLIHA le recevoir.



Nombre d'ateliers réalisés en 2015 par le Mouvement SOLIHA /PACT : plus de **500** ateliers déjà organisés

Avesnois	Cambrésis	Douaisis	Flandres	Hainaut	Métropole Nord	Pas de Calais
90	6	190	4	14	100	120



Contexte

Depuis de nombreuses années, le Mouvement SOLIHA travaille de concert avec l'Agence Régionale de Santé dans le cadre de la lutte contre l'insalubrité. L'année 2015 a vu l'obtention d'un marché public qui est venu remplacer la convention qui avait cours les années précédentes.

Les missions de ce marché à bons de commande consistent pour les SOLIHA du Nord Pas de Calais et sur les territoires non concernés par un PIG ou une OPAH en :

1. Conseil aux communes et orientation des situation, application du RSD
2. Diagnostics remédiabilité de l'insalubrité
3. Diagnostic social pré coderst

Méthode de travail

C'est l'Union Territoriale, mandataire, qui reçoit les bons de commandes émis par l'ARS. Elle les transmet à ses membres afin que chacun puisse réaliser la prestation demandée.

Les SOLIHA réalisent la prestation d'orientation, de conseil aux communes, de diagnostics et d'intervention d'urgence et adresse leur facturation à l'Union Territoriale. C'est l'Union Territoriale qui tient la comptabilité de cette mission.

Elle en assure également la coordination par le moyen de comités de pilotage tous les trois ou quatre mois en lien avec l'ARS. Ils permettent de faire état de l'avancement des situations, des difficultés qui peuvent survenir dans le traitement de situations particulièrement difficiles, ou encore d'échanger au sein du Mouvement SOLIHA sur les pratiques au quotidien dans ce type de situation.

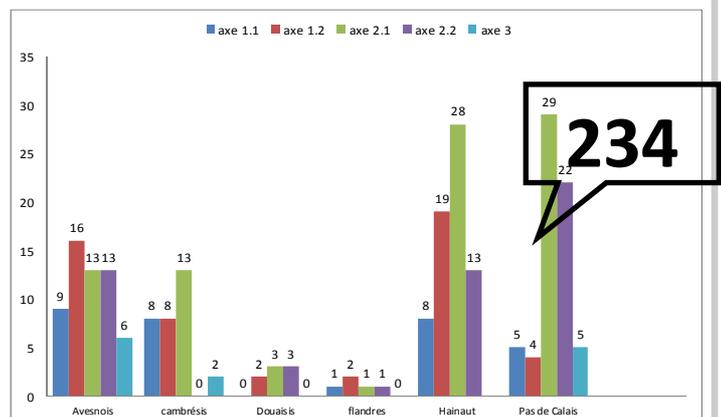


Photo logement insalubre

Résultats

En 2015, 234 diagnostics ou actions auront été menés par les SOLIHA/PACT du Nord Pas de Calais dans le cadre de la lutte contre l'insalubrité. Comme les années précédentes, l'Avesnois et le Hainaut sont les deux territoires les plus sollicités dans le Nord. SOLIHA Pas de Calais est fortement mobilisé également.

On regrettera cependant la baisse considérable du nombre de saisine dans le Douaisis et plus particulièrement sur le territoire de la CAD en 2015 alors que ce territoire avait toujours été à la pointe de la lutte contre l'insalubrité.



Contexte

Un nombre de plus en plus important de marchés publics concerne le ressort territorial de plusieurs SOLIHA. C'est le cas des commandes publiques sur le département du NORD ou en région Nord Pas de Calais. L'année 2015 n'a pas fait exception et l'Union Territoriale a porté en qualité de mandataire de groupement solidaire certaines. Toutes n'ont pas été couronnées de succès mais le bilan de l'année 2015 reste très satisfaisant.

Méthode de travail



Lorsqu'une commande publique est identifiée sur un territoire plus vaste que celui d'un PACT ou que la même commande apparaît sur le territoire de tout ou partie des membres de l'Union Régionale, le comité de direction régionale se réunit pour définir collectivement les modalités de réponses.

Cette Méthode a essentiellement trois vertus.

- Elle nous permet de répondre de manière unique à la commande publique sur l'ensemble du territoire ciblé et d'homogénéiser la nature de nos prestations pour le maître d'ouvrage.
- Elle nous permet également d'avoir une position tarifaire commune.
- Elle renforce la cohésion du réseau associatif et nous permet grâce à cette couverture territoriale complète de faire par fois la différence.

Résultats

Grâce à ce travail collectif, le mouvement SOLIHA a pu répondre à l'appel à projet lancé en fin d'année 2015 par la CARSAT concernant la réalisation d'ateliers collectifs à destination des personnes âgées. Notre projet a été retenu par la CARSAT et les SOLIHA des Hauts de France vont pouvoir déployer environ 60 ateliers comptant en moyenne 12 personnes.

Il s'agira pour les équipes de SOLIHA et avec le concours d'ergothérapeutes de dispenser conseils et informations aux personnes âgées dans le domaine de la prévention des accidents domestiques, des éco gestes, de la réalisation et du financement de travaux d'adaptation des logements, dans le cadre du maintien à domicile.





Contexte

Emmaüs France s'est rapproché de la Fédération SOLIHA en 2014 afin que, dans le cadre d'une convention nationale de partenariat, les SOLIHA mettent leurs compétences en matière de réhabilitation de logements et d'ingénierie administrative technique et financière au service de l'amélioration des Compagnons dans les communautés Emmaüs. Dans ce cadre l'Union Territoriale SOLIHA a été sollicitée sur la région Nord Pas de Calais Picardie afin d'offrir aide et conseil à trois communautés en 2015, et mobiliser le réseau SOLIHA dans le cadre d'une Mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

Trois communautés Emmaüs ont pu ainsi être rencontrées en 2015, la ferme de Moyembrie dans l'Aisne, la communauté Emmaüs des Ardennes, la communauté Emmaüs de Grande Synthe.

Méthode de travail

L'Union Territoriale SOLIHA participe aux comités de pilotage nationaux de cette mission et rend régulièrement compte de l'avancement des projets d'amélioration de l'habitat des compagnons.

- ◆ Une première phase de travail consiste en une prise de contact avec la communauté, en l'écoute du projet habitat afin de bien cerner les besoins et dégager les conditions de l'opportunité du projet.
- ◆ Une deuxième phase consiste à proprement parler sur une mission d'AMO définie dans le cadre d'une convention signée avec la communauté.
- ◆ Une troisième phase consiste éventuellement en une mission d'assistance à maîtrise d'œuvre.

Première année de mise en œuvre de cette convention nationale de partenariat, l'Union Territoriale SOLIHA des Hauts de France se réjouit de contribuer à cette mission et de la mobilisation des SOLIHA car elle est l'occasion de faire de très belles rencontres.



Résultats

L'Union Territoriale a d'ores et déjà signée en 2015 la convention d'AMO avec la communauté de la Ferme de Moyembrie. Nous avons également rencontré et visité en 2015 les communautés des Ardennes et de Grande Synthe. 2016 permettra avec ces deux dernières de finaliser la convention d'AMO et de commencer le montage des trois projets avec les communautés.





Contexte

Nous avons pu en 2014 signer une nouvelle convention avec notre partenaire GrDF et nous nous en félicitons. Cette convention est avant tout le fruit d'une volonté commune de lutter contre la précarité énergétique de ménages de plus en plus nombreux. Elle concerne à la fois les logements du parc existant des PACT et la production nouvelle de la SAUES Habitat Pact. La majeure partie des logements du Mouvement PACT dans la région est raccordée au gaz et partant de ce constat, cette convention permettra d'améliorer le confort des locataires et de réduire les charges. Dans le cadre de cet accord « gagnant/gagnant », le mouvement PACT s'engage à contribuer au raccordement au réseau Gaz naturel de 240 logements sur trois ans, tandis que GrDF s'engage à faciliter les raccordements et à nous accompagner tout au long de la réalisation des travaux.

2015 est véritablement la première année de mise en œuvre de notre convention.



Mise en œuvre

- Les SOLIHA ont effectivement été dotés sur le terrain techniquement d'un interlocuteur unique afin de favoriser et faciliter les raccordements des logements au réseau de gaz naturel.
- Conformément à notre engagement, le Mouvement SOLIHA a d'ores et déjà procédé au raccordement au réseau de gaz naturel de 210 logements sur 180 mois pour un objectif de 240 sur trois ans.
- GrDF nous a beaucoup aidé dans le portage de la démarche d'accompagnement collectif « mon logement et MOI » en particulier à l'adresse des bailleurs sociaux. Rappelons que c'est à l'initiative de notre partenaire que notre outil a pu être présenté dans le cadre des trophées de l'USH dans la catégorie « Maîtrise de l'énergie » et a obtenu le premier prix Montpellier. Au-delà, GrDF est partie prenante de la convention conclue avec Maisons et Cités qui prévoit le déploiement d'ateliers à destinations des locataires de deux cités classées au patrimoine de l'Unesco dans le cadre de leur réhabilitation.

2016 sera l'occasion à n'en pas douter de poursuivre notre collaboration en ce sens et de sensibiliser les bailleurs sociaux en lien avec notre partenaire dans le cadre de l'ARH ou de travailler à nos complémentarités dans le cadre d'une offre de service aux communes dans le cadre de l'animation des temps périscolaires.



Contexte

Dans le sillage de « l'alliance Dynamique » entre le groupe la poste et l'économie sociale et solidaire et d'une convention nationale de partenariat entre la fédération SOLIHA et le groupe La Poste, l'Union Territoriale SOLIHA Hauts de France a signé le 23 novembre 2015, la première convention de partenariat régional avec le groupe la Poste en région.

Nous attendons beaucoup de ce nouveau partenariat et avons pu en 2015 commencer à nouer des contacts avec les différentes branches du groupe telles que « la POSTE », ou « Post Immo ».

2016 sera véritablement l'année de mise en œuvre concrète de ce partenariat



Objectifs et résultats

La convention permettra de développer des collaboration dans les domaines suivants :

- ◆ des lieux partagés pour être plus encore en proximité des habitants
- ◆ Foncier pour faire converger les stratégies patrimoniale
- ◆ Avancer ensemble sur les services vers les personnes en répondant en partenariat à des commandes publiques induisant la mobilisation du réseau des postiers
- ◆ Financier en lien avec la Banque Postale
- ◆ Bénévolat pour valoriser les compétences des postiers.



Contexte

L'UES Habitat Pact a vécu une année difficile en 2015 essentiellement marqué par le ralentissement de sa production qui a chuté à 50 logements et son entrée en procédure de redressement de la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social au côté de son principal coopérateur SOLIHA Métropole Nord. La demande d'entrée en procédure de redressement a été acceptée par la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social en juin 2015 et le dernier semestre 2015 a été marqué par le début des études nécessaires à la définition du périmètre de redressement et du plan patrimoine qui devront être achevés au premier trimestre 2016.

En dépit de sérieux problèmes de trésorerie, essentiellement dus au montage financier des opérations en groupement de logement qui ont largement contribué à ralentir la perception des subventions, et aux difficultés d'exploitation de son coopérateur SOLIHA Métropole Nord, les deux structures ont enclenchés un processus de réforme interne important, qui interrogera en 2016, au travers du protocole de redressement les modes de financements de la coopérative et les modalités de fonctionnement financier entre les coopérateurs et la coopérative.

Objectifs et résultats

Cette entrée en Caisse de Garantie du Logement Locatif Social a eu pour effet de suspendre l'attribution des prêts par la Caisse des Dépôts et Consignations si bien que la production de la coopérative est tombée sur la métropole Lilloise à 30 logements validés alors que nous en avons validé 110 en 2014. De fait et dès lors la quasi-totalité de la programmation 2014 de SOLIHA Métropole Nord à été gelée. L'année 2016 risque d'être également une année modeste du point de vue de la production pour ce coopérateur puisque la reprise d'activité dépend directement de la procédure de redressement qui devrait se traduire par la signature d'un protocole au plus tôt à la fin du premier semestre 2016.

En revanche, l'année 2015 s'est avérée être une excellente année du point de vue des mises en location puisque tous coopérateurs confondus ce sont 168 logements qui ont pu être offerts aux familles inscrites dans un parcours d'insertion par le logement. Ce niveau de mise en location très élevé s'explique par le décalage traditionnel de deux à trois ans entre le l'année ou le logement est validé à la réhabilitation et l'année ou il est offert à la location, sachant que les années 2012/2013 ont été des années de validation importante et que le coopérateur SOLIHA Métropole Nord à pu rattraper une partie de son retard sur les programmations groupées de 2011 et 2012. il faut également signaler que le coopérateur des Ardennes à livré 38 logements en 2015 ce qui contribue directement à ce bon résultat.

Au total et au 31 décembre 2015, la coopérative a contribué à la mise en location de 1747 logements d'insertion sur le territoire de la région des Hauts de France et des Ardennes et a acquis ou pris à bail 2160 logements. 413 logements sont donc en cours de production quel que soit le stade auquel ils se trouvent chez l'ensemble des coopérateurs des Hauts de France.

L'année 2016 sera marquée par la signature du protocole Caisse de Garantie du Logement Locatif Social et par le plan patrimoine sur le territoire de la MEL.



Contexte et Objectifs

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Nord contribue directement à l'application de la loi DALO en lien avec le Département du Nord.

Dans ce cadre elle a lancé un marché à bons de commande en 2013 qui prendra fin en 2016. l'Union Territoriale est mandataire du groupement qui réunit tous les SOLIHA du Nord.

Le Mouvement SOLIHA en est titulaire et effectue dans ce cadre une mission d'assistance pour l'instruction des recours DALO auprès de la commission de médiation du Nord. Notre mission consiste à réaliser des enquêtes sociales permettant de mieux éclairer les décisions de la commission DALO en approchant mieux les besoins du ménage, et en émettant des préconisations sur les mesures d'accompagnement à poursuivre ou à déclencher et sur les caractéristiques du logement souhaité par le ménage.

Cette mission consiste bien sûr à rencontrer la famille par tous moyens afin de pouvoir réaliser l'enquête sociale sur le lieu de vie du ménage. Nous expliquons également la démarche d'enquête aux ménages et la procédure DALO.

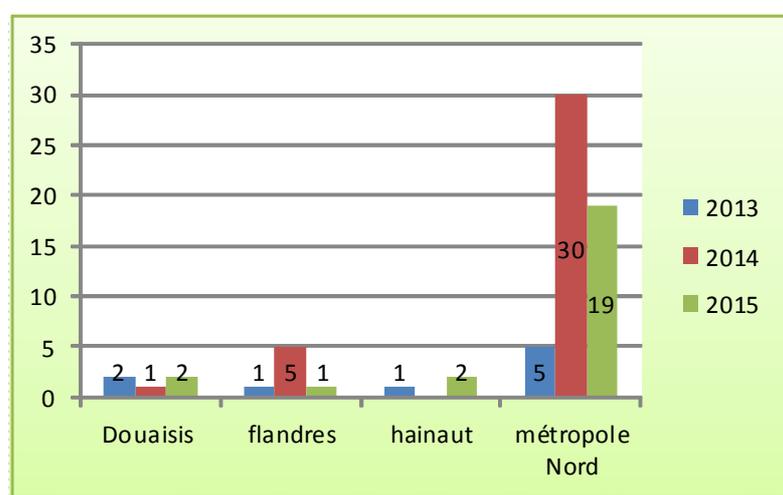
Au final les travailleurs sociaux de SOLIHA émettent une appréciation professionnelle globale et circonstanciée au-delà de la collecte de simples éléments d'informations factuels.



Résultats

Sur trois ans, le nombre de demandes d'enquête sociale dans le cadre de l'examen des recours DALO est de 69.

le territoire de la Métropole Lilloise étant naturellement particulièrement concerné par le nombre de recours et donc par le nombre de demandes d'enquête.



Contexte et Objectifs

En 2014, la DDCS du Nord a lancé un marché à bon de commande très important à nos yeux et venant combler un vide dans la prise en charge des ménages vivant dans un logement insalubre. Le Mouvement SOLIHA a été attributaire de ce marché visant à fournir une prestation de services visant à prendre en charge l'accompagnement social et l'hébergement de ces ménages durant la durée de réalisation des travaux par le propriétaire bailleur.

L'Union Territoriale SOLIHA Hauts de France est mandataire du groupement constitué par tous les SOLIHA du Nord afin d'offrir à la DDCS du Nord une prestation cohérente sur l'ensemble du territoire du département. Ce marché s'achèvera en 2016.

Il consiste notamment pour nous à :

- ◆ Rencontrer la famille et apprécier sa situation familiale et financière
- ◆ Rechercher les solutions d'hébergement durant la période des travaux liée à l'arrêt d'insalubrité et aux préconisations de travaux assortis à cet arrêté.
- ◆ Accompagner le ménage dans son installation provisoire et l'accompagner durant toute la durée des travaux



Résultats

La mise en œuvre de ce marché est limitée aux territoires **non couverts par des dispositifs d'amélioration de l'Habitat (PIG, OPAH etc...)** ou par des MOUS ce qui a considérablement nuit à son opérationnalité.

Son champ d'application est donc de ce fait particulièrement restreint. C'est pourquoi sur 2014 et 2015 seules trois situations nous ont été orientées. Sur ces trois situations, deux ont été traitées à titre exceptionnelles car étant situées en secteurs couverts de dispositifs. Seule une situation a donc été théoriquement éligible.

Nous regrettons vivement de ne pas avoir été sollicités davantage dans ce cadre car cette prestation répond véritablement à un besoin en matière de lutte contre l'insalubrité. Elle constitue le chaînon à destination des ménages qui manquent.

Nous saluons cependant l'initiative de notre partenaire et souhaitons que cette action soit étendue à tout le territoire du Nord sans plus de distinction. En effet, aucun dispositif programmé de type PIG ou OPAH fusse-t-il à viser de lutte contre l'insalubrité aussi, ne demande à un opérateur de prendre en charge une prestation d'hébergement temporaire d'une famille dont le logement est frappé par un arrêté d'insalubrité. Il y aurait donc là matière à dégager de véritables synergies entre les opérateurs de dispositifs qui repèrent l'insalubrité et accompagnent le bailleur dans le montage technique et financier de ses travaux de sortie d'insalubrité et une prestation de relogement temporaire, de nature tout à fait différente, effectuée dans ce cadre et en lien avec les opérateurs à l'œuvre sur le volet technique.



Contexte

Le département du Nord est un partenaire précieux du Mouvement SOLIHA. Chaque année l'Union Territoriale réitère sa collaboration avec ce dernier au travers d'une convention. En 2015 trois axes ont bénéficié d'un éclairage particulier.

- ◆ **Fonds Solidarité Logement** : les SOLIHA sont un acteur important de la politique du département du Nord en matière d'accompagnement des publics démunis. Le département du Nord a décidé en 2015, en raison des difficultés de financement du dispositif, de revoir en 2017 le règlement Intérieur des aides FLS et le Mouvement SOLIHA au travers de son Union Territoriale participe à ce travail de réflexion. Celui-ci devrait se traduire par une redéfinition de la nature et/ou du montant des aides accordées aux ménages et par une réduction du nombre de mesures accordée en 2015/2016. la rémunération des opérateurs est également une piste de réflexion pour le conseil départemental et le Mouvement SOLIHA du Nord ne manquera d'être touché par ces orientations.
- ◆ **NES (Nord énergie Solidarité)**. Pour venir en aide aux ménages modestes (PO /locataires), le département du Nord déploie depuis 2015 un nouveau dispositif, le NES, dont le but est de favoriser la réalisation de travaux thermiques afin de lutter contre la précarité énergétique. Trois niveaux d'intervention existent en fonction de l'importance du gain d'économie d'énergie réalisés. Le Mouvement SOLIHA a été choisi pour mettre en œuvre ce programme en diffus (hors dispositif programmé d'amélioration de l'habitat PIG OPAH etc....) et devra contribuer au montage de 120 dossiers sur trois ans.
- ◆ Enfin, le département du Nord a souhaité en 2015 renforcer une stratégie de production de logements sociaux en particulier dans le monde rural. Le Mouvement SOLIHA a été associé à cette réflexion et a été entendu à cet effet. Pour exemple, une prime aux communes de moins de 3500 habitants à été conçue afin de favoriser la production de logements communaux.



Objectifs et résultats

Le dispositif NES (Nord Energie Solidarité) à eu du mal à monter en charge sur le second semestre 2015 en secteur diffus conformément au marché public dont le Mouvement SOLIHA est titulaire. En dépit des efforts du Conseil départemental du Nord en matière d'information, peu de ménages se sont portés candidats aux travaux et souvent le manque de moyens financiers des habitants demeure un obstacle majeur. 2016 permettra aux équipes SOLIHA de s'autosaisir en ajoutant ainsi une opportunité supplémentaire d'apporter cette possibilité supplémentaire aux ménages très modestes (1.6 RSA) de réaliser des travaux thermiques.

Le FSL et la réécriture du règlement intérieur sera un chantier très important pour tous les opérateurs de l'accompagnement social du département et donc pour le Mouvement SOLIHA. Nous espérons pouvoir contribuer utilement a ce travail. Si nous comprenons tout à fait les contraintes financières du département du Nord, il nous faudra également veiller au maintien de la qualité de l'accompagnement social dont peuvent bénéficier les familles, et au maintien d'une juste rémunération des opérateurs. Le Mouvement SOLIHA milite également depuis plusieurs années à présent pour l'introduction systématique et non plus expérimentale, de l'accompagnement collectif des ménages au sein d'ateliers permettant une meilleure appropriation des logements et la transmission des éco gestes par exemple. On rappellera que le Mouvement SOLIHA s'est doté d'un outil professionnel d'accompagnement collectif « Mon Logement et MOI ».

Introduire l'accompagnement collectif parfois comme une alternative et/ou comme un complément à l'accompagnement individuel permettrait sans doute de faire des économies d'échelle importante au Conseil général et d'agir d'avantage en préven-



LA PREPARATION DE LA FUSION ENTRE L'ARIM DES HAUTS DE FRANCE ET L'UNION TERRITORIALE SOLIHA HAUTS DE FRANCE

Contexte

L'année 2015 aura été une année très difficile pour l'ARIM des Hauts de France qui, en difficultés économiques, a dû se résoudre à se séparer de trois collaborateurs. Tous ont cependant pu trouver une solution de retour à l'emploi et de retraite ou pré retraite.

En dépit de ce contexte difficile, l'ARIM des Hauts de France a poursuivi ses missions avec en perspective pour 2016 la fusion avec l'Union Territoriale décidée par les deux Conseil d'administration. En 2016 donc, la mission bureau d'étude du Mouvement SOLIHA intégrera dont l'Union Territoriale SOLIHA Hauts de France et les compétences du Mouvement seront ainsi conservées et toujours à la disposition des adhérents de l'Union Territoriale.

Le rapprochement des deux structures se fera sous la forme d'une fusion universelle de patrimoine.

Objectifs et résultats

L'année 2015 aura permis de :

- ◆ Faire valider le principe de la fusion des deux structures
- ◆ Préparer l'atterrissage financier 2016 dans le cadre d'un budget prévisionnel
- ◆ Réaliser la vente de 300 parts de la SCI PACT ARIM détenues par l'ARIM à la SAUES Habitat Pact afin que deux actionnaires subsistent au sein de la SCI
- ◆ Travailler en lien avec notre conseil sur le calendrier de la fusion sur tous les aspects juridiques, économiques, financiers et fiscaux de ce changement.

2016 verra donc la naissance d'une Union Territoriale SOLIHA Hauts de France plus que jamais au service de ses membres avec une nouvelle fonction Bureau d'étude. Notre visibilité en sera améliorée sur ce champ de compétences.



Contexte

1 Créer des structures

Il s'agit tout d'abord de créer des structures « relais » « relais ressources », relais alternatif au logement et au placement, avec des formules modulables respectueuses des besoins de la personne et / ou de sa famille. Il s'agira d'accueils de type familial, non médicalisés, qui permettront la transposition du mode de vie de la personne âgée et de ses besoins dans la structure de vie. La durée d'accueil pourra aller d'une journée à quelques jours ou quelques semaines, à une résidence plus longue dont la durée n'excède pas 3 ou 4 mois, avec principe de retour à domicile. Il s'agira aussi de favoriser les allers et retours entre les relais ressources et le domicile (sorties d'hospitalisation, soutien aux aidants, ...).

2 Adapter les logements

Par ailleurs, le séjour sera l'opportunité de réaliser le diagnostic global de la situation logement de la personne afin de favoriser de meilleures conditions de retour au logement : diagnostic social, diagnostic technique adaptation, diagnostic thermique, diagnostic financier, prévention des accidents domestiques et sécurité, le tout adapté au besoin de la personne, de son conjoint, de sa famille.

Il sera ainsi possible de proposer des solutions d'accompagnement social au regard des besoins de la personne, tenant compte des intervenants locaux (aide-ménagère, portage de repas etc...) en lien avec les acteurs concernés et les CLIC en particulier. Il sera également possible de proposer une ingénierie technique et financière pour aider à la réalisation des travaux d'adaptation et d'amélioration du logement, la personne pouvant résider au Relais Ressources durant la durée des travaux.

Si les travaux ne sont pas possibles par manque de moyens financiers, des solutions de bail à réhabilitation pourront être envisagées. Il en sera de même des solutions d'habitat intergénérationnel, de colocation seniors etc... Si les personnes âgées sont locataires, il sera également possible pour elles de bénéficier du Relais Ressource. Les bailleurs privés et publics souhaitant réaliser des travaux dans leurs logements pourront donc aussi mobiliser le Relais Ressources pour leurs locataires le temps de la rénovation.



UNE POPULATION VIEILLISSANTE

Les personnes âgées de 60 ans et plus seront **20 millions en 2030, 24 millions en 2060** (contre 15 millions aujourd'hui)

Les Français âgés de 75 ans et plus (5,7 millions en 2012) seront 12 millions en 2060,

Le nombre des plus de 85 ans va quasiment **quadrupler**, passant de 1,4 million aujourd'hui à 4,8 millions en 2050 (Source INSEE)

85 % des ménages de plus de 60 ans sont **logés dans le parc privé** : 85 % sont propriétaires (7,2 millions) et 12,5 % vivent sous le seuil de pauvreté (Source : filocom 2009).

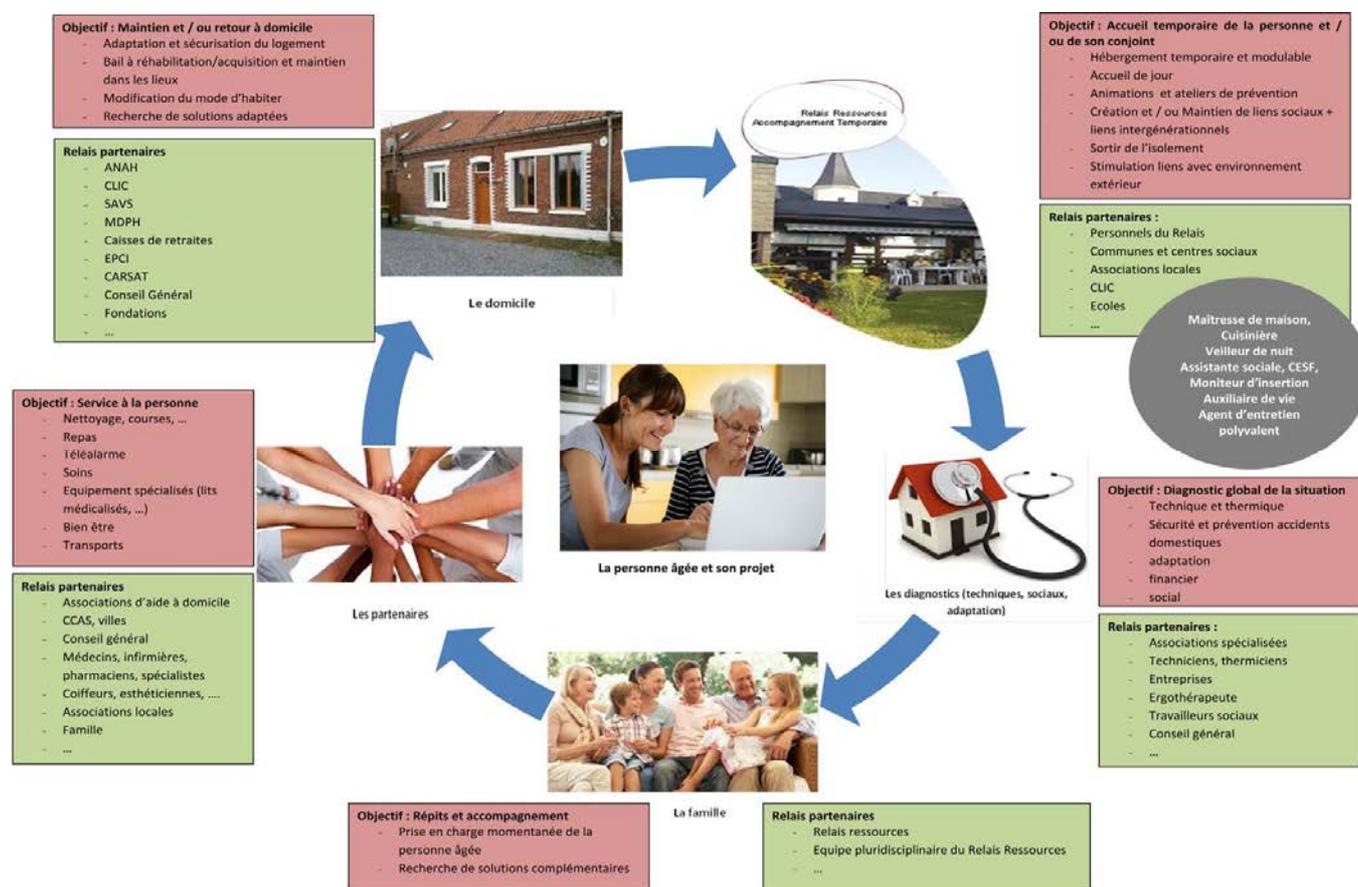
Seuls **6%** du parc de logements en France est adapté aux plus de 65 ans



3 Contribuer au développement territorial

Nos Relais Ressource, tels que nous les concevons, s'inscriront dans des dynamiques territoriales qu'elles soient urbaines ou rurales. Lieux d'accueil et de vie à l'intérieur, ils le seront aussi pour l'extérieur. Créés dans des bassins de vie, ils favoriseront la participation des personnes âgées résidentes aux activités collectives et à la vie des communes. Ils seront l'occasion de développer les échanges inter générationnels avec les écoles, de contribuer aux manifestations culturelles, d'associer les habitants à l'organisation de manifestations, ... En un mot, construire, reconstruire du lien social, casser l'isolement, rompre des solitudes. Ils seront également un vecteur de développement économique pour ces territoires, puisqu'ils induiront la création d'emplois.

Objectifs et résultats



L'année 2015 nous aura permis d'avancer un peu sur les modalités financières de mise en œuvre de notre projet.

Nous avons pu prendre contact avec deux grands bailleurs sociaux qui se sont dit très intéressés par le projet et avec qui, il sera possible en 2016 d'avancer sur l'ingénierie liée à l'investissement. Mais là n'est pas l'essentiel des difficultés. Nous nous heurtons en effet au fait que notre structure hybride ne correspond à aucun statut juridique existant. Ni établissement médico social, ni structure d'hébergement, ni logement, notre projet peine à trouver les voies et moyens de son financement en fonctionnement. Le statut de RHVS (résidence hôtelière à vocation sociale) sera peut être la solution.

En 2015, nous l'avons présenté au conseil départemental du Nord, à l'Uriopss, à l'ANAH, à la fondation Macif, à la fondation AG2R la Mondiale etc... 2016 nous l'espérons, nous permettra d'avancer avec les fondations sur la modélisation économique de ce qui nous semble être une réponse innovante à l'adaptation de l'habitat des seniors.



Contexte

Dans un contexte très défavorable pour toutes les associations du Mouvement SOLIHA depuis 2014 au moins, et pour accompagner sur le fond le travail de redressement entrepris en particulier concernant SOLIHA Métropole Nord, l'Union Territoriale SOLIHA Hauts de France a décidé en tout début 2015 de confier la réalisation d'une étude à un groupement constitué de deux structures, extracités et soft report. En effet, face aux difficultés économiques des structures, la MEL et la CUD ont commandé en 2015 la réalisation d'audits essentiellement comptables et financiers et qui, de ce fait, ne restituent évidemment pas, tout les aspects économiquement et socialement bénéfiques de notre activité pour les territoires.

Il était donc utile afin de compléter cet éclairage purement technique et comptable et d'objectiver l'utilité sociale du Mouvement SOLIHA et d'approcher aussi les coûts évités que nous générons. Face à l'appauvrissement des ménages que nous logeons et qui se creuse d'année en année, à la baisse des dotations publiques ou de nos rémunérations, il est parfois aisé de constater nos difficultés de gestion et de remettre en cause la pérennité des structures sans prendre en considération les services rendus par le Mouvement SOLIHA aux habitants et aux territoires.

C'est précisément pourquoi, l'Union Territoriale a souhaité en 2015 commander cette analyse dont nous connaissons les résultats à la fin du premier semestre 2016.



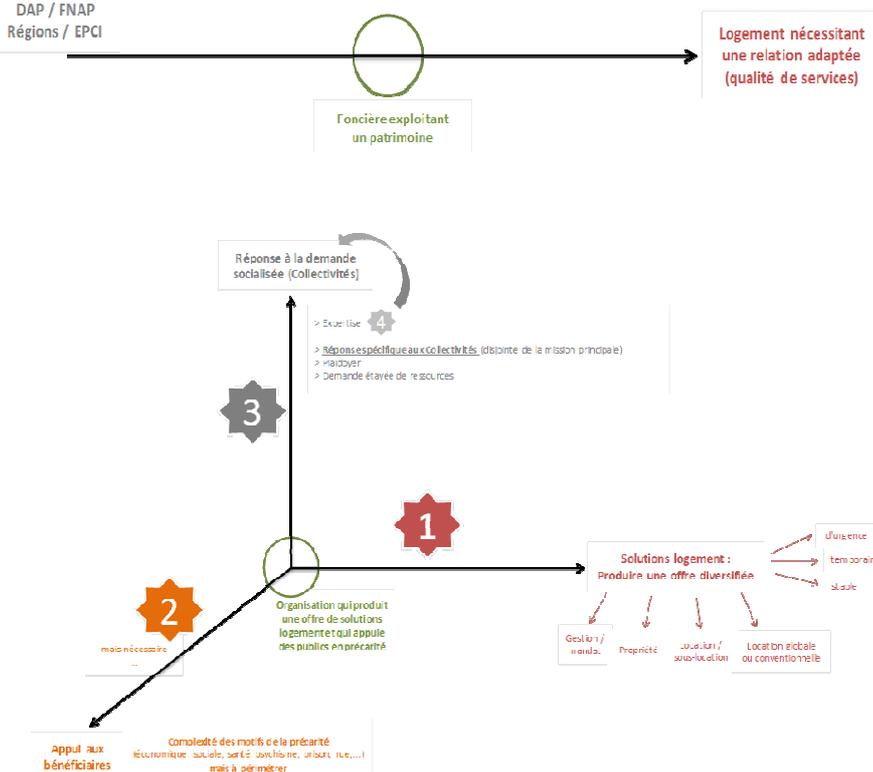
Objectifs et résultats

La complexité proportionnelle à l'utilité sociale se manifeste dans la production d'offre de solutions-logement (typologie des offres, diversité des usages), dans l'appui aux bénéficiaires conditionné par la dimension protéiforme des précarités et dans l'exigence d'une réponse spécifique aux collectivités : les associations ont deux familles de clients, les bénéficiaires des solutions-logement et de l'appui et les collectivités, dont les besoins ne coïncident évidemment pas.

La complexité ainsi dévoilée amène à préciser la signification d'une production de valeur économique et sociale dans le logement d'insertion et plus largement dans l'ESS.

Le monde HLM

Etat
DAP / FNAP
Régions / EPCI



Contexte

C'est dans le cadre de l'actualisation de son programme « Local de l'Habitat » que la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut a choisi de faire confiance au groupement constitué par Orgéco, mandataire, l'Union Territoriale SOLIHA et Atéma Conseil au second semestre 2015.

L'expertise de l'Union Territoriale est principalement sollicitée sur l'analyse des problématiques et enjeux présents sur ce territoire sur le parc privé. L'Union Territoriale participe également à l'ensemble de la démarche en bonne entente avec le cabinet Orgeco.

Cette mission s'achèvera à la fin du premier semestre 2016



Objectifs et résultats

L'Union Territoriale SOLIHA Hauts de France a mis à profit le second semestre 2015 pour réaliser le diagnostic concernant le parc privé sur le territoire de la CAPH. Il joue un rôle déterminant sur ce territoire qui compte un nombre particulièrement important de Propriétaires occupants dans l'amandinois et l'Ostrevent et de Bailleurs Privé dans le denaisis. Des problématiques comme la vacance, la non décence et/ou l'insalubrité ou l'âge du parc de résidences principale caractérisent également ce territoire en particulier dans certains secteurs et c'était tout l'objet du diagnostic de les révéler et/ou confirmer et territorialiser clairement.

L'année 2016 permettra la validation des orientations stratégiques, puis du programme d'actions retenues.

Dans un contexte général de restriction des moyens financiers des communes et des EPCI et de perte d'attractivité de certains territoires, la stratégie « habitat » d'une Agglomération peut faire toute la différence car elle peut avoir un effet levier fort et contribuer directement à l'amélioration des conditions de vie des habitants de son territoire.



Participation aux instances fédérales

Conseil d'Administration Fédération

José Gulino Président de l'Union Territoriale,
Patrick Cornille SAUES Habitat Pact,
Maryse Brimont Directrice de l'Union Territoriale,
Pierre Dubois

Bureau fédéral

Maryse BRIMONT, Directrice de l'Union Territoriale SOLIHA Hauts de France

Commission paritaire chargée du suivi convention collective nationale

Thierry Bauffe, SOLIHA Pas de Calais

Groupe de travail Unions Territoriales

Maryse BRIMONT, Directrice de l'Union Territoriale

Commission Evolution des activités et Maitrise d'Ouvrage et d'Insertion

Maryse BRIMONT, Directrice de l'Union Territoriale

Groupe de Travail Précarité énergétique

Isabelle Dauchy, Chargée de mission Développement et Habitat durable

Groupe de Travail Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion

Isabelle Dauchy, Chargée de mission Développement et Habitat durable
Serge Trazie bi, Directeur Administratif et Financier

Réseau Experts SOLIHA

Bruno Bourgeois, Conduite de projets de territoire ,UT SOLIHA HDF
Maryse BRIMONT, Production d'habitat d'insertion, UES Habitat Pact
Serge Trazie, BI Production d'Habitat d'insertion, UES Habitat Pact
Isabelle Dauchy ,Réhabilitation accompagnée, UT SOLIHA HDF



Composition du Bureau

Président José GULINO

Vice - Président Jean Pierre RENE

Secrétaire Viviane LIEVRE

Trésorier Dominique DEPREZ

Composition du Conseil d'Administration

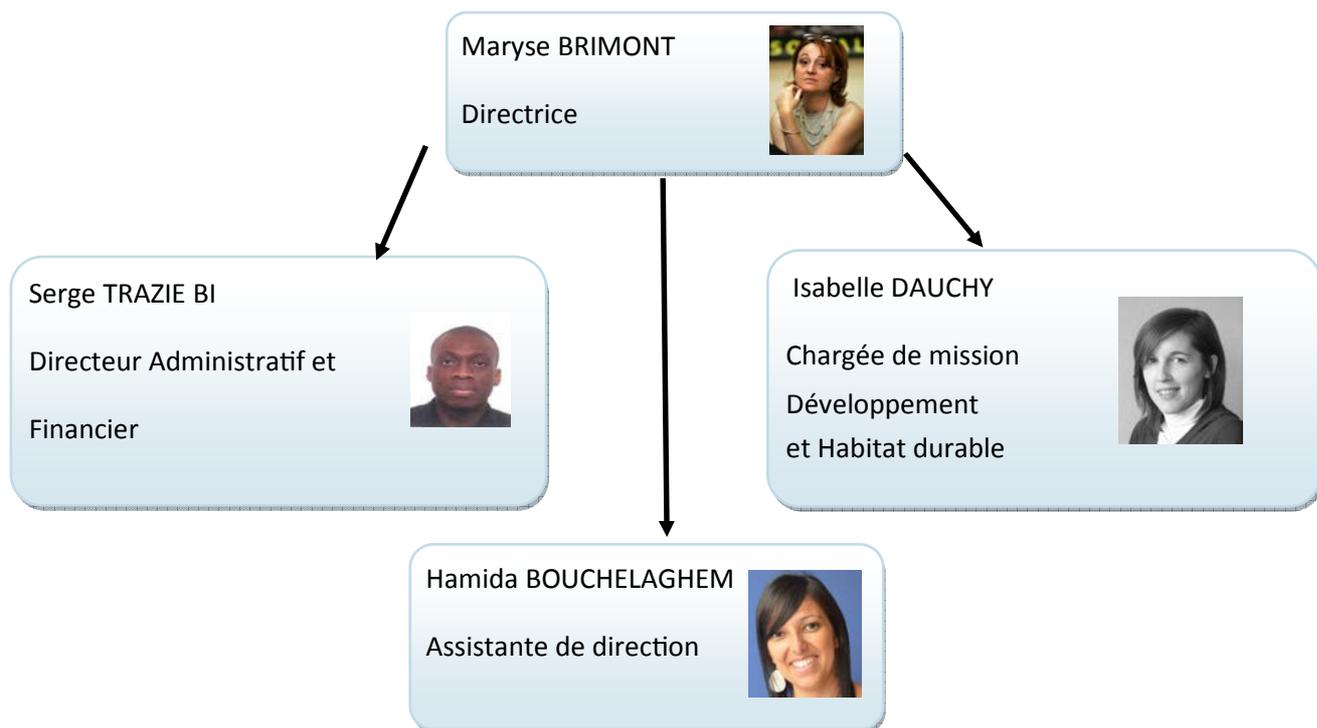
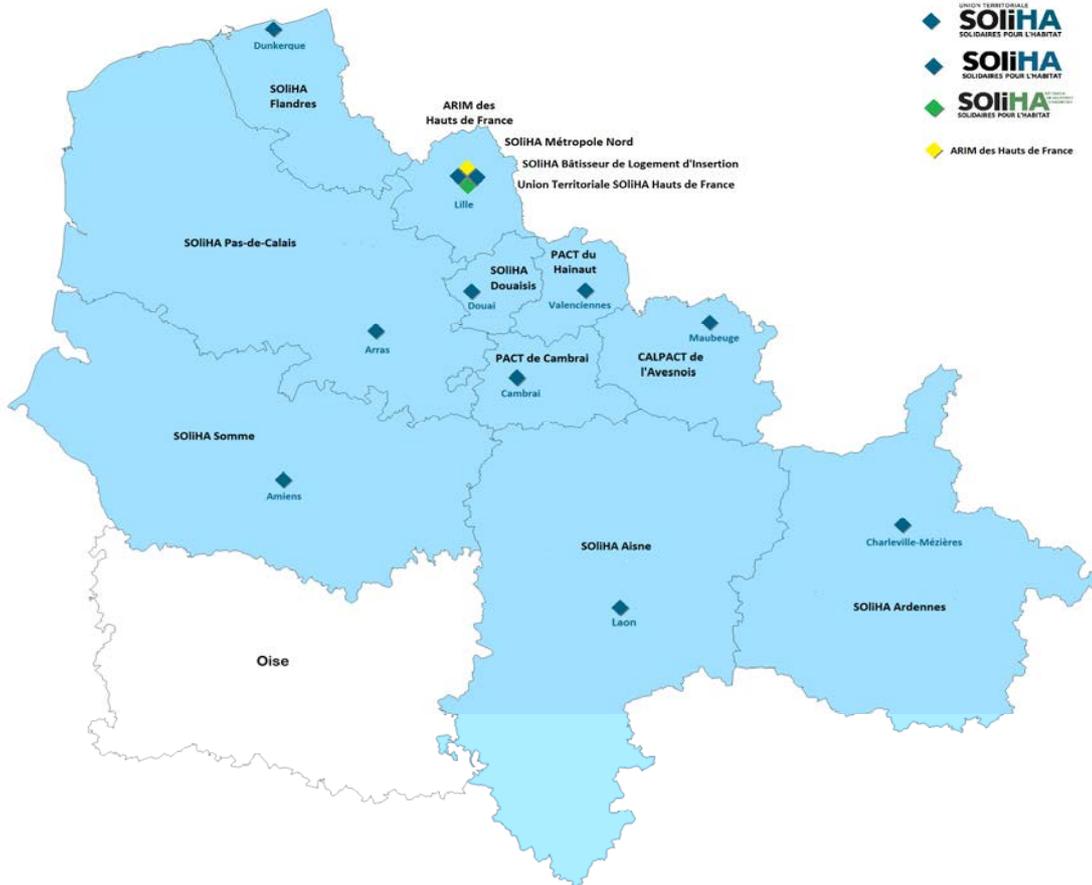
Structures	Représentants	Fonctions
ARIM DES HAUTS DE FRANCE	Yvon Ducron	Administrateur
URPACT	Pierre Dubois	Administrateur
PACT DE L'AVESNOIS	Jean Pierre Choel représentant Joël Varlet	Administrateur
PACT DU CAMBRESIS	Josette Labbé	Administrateur
PACT DU DOUAISIS	Alain Six représentant Bernard Mazure	Administrateur
PACT DE LA REGION DUNKER- QUOISE	Jean Pierre René	Vice Président
PACT DU HAINAUT	Bruno Lebrun	Administrateur
PACT METROPOLE NORD	Dominique Tiberghien puis Jean Pierre TORCK	Administrateur
PACT DU PAS DE CALAIS	José Gulino	Président
UES HABITAT PACT	Dominique Deprez	Trésorier
DIRECTEUR 1	Patrick Cornille	Administrateur
DIRECTEUR 2	Agnès Demotié	Administrateur
DIRECTEUR 3	Viviane Lièvre	Secrétaire

Membres associés

Structures	Représentants	Fonctions
URIOPSS	Bruno Delaval	administrateur
AR HLM	Raymond Fraccola	administrateur



Le Mouvement SOLiHA des Hauts de France



NOS COORDONNÉES

2015

PACT DE L'AVESNOIS	12 rue de la Croix BP 119 59602 MAUBEUGE Cedex Tel : 03.27.69.70.52
PACT DU CAMBRESIS	8 rue des Poissonniers 59400 CAMBRAI Tel : 03.27.83.90.39
SOLIHA DOUAISIS	130 Boulevard Delebecque 59500 DOUAI Tel : 03.27.95.89.10
SOLIHA FLANDRES	28 rue du Sud 59140 DUNKERQUE Tél : 03.28.63.54.00
SOLIHA METROPOLE NORD	73 bd de la Moselle 59000 LILLE Tél : 03.20.17.27.17
PACT DU HAINAUT	133 rue des Déportés du Train de Loos BP 114 59302 VALENCIENNES Cedex Tel : 03.27.45.09.64
SOLIHA PAS DE CALAIS	6 rue Jean Bodel 62000 ARRAS Tel : 03.21.51.23.55
ARIM DES HAUTS DE France	73 Bd de la Moselle 59000 Lille Tel : 03.20.17.91.17
SA UES « HABITAT PACT »	73 Bd de la Moselle 59000 Lille Tel : 03.20.17.27.12
SOLIHA SOMME	Cité des Métiers et de l'Artisanat 7 rue de l'Île Mystérieuse 80440 Boves Tel : 03.22.22.67.30
SOLIHA ARDENNES	5 rue Vaudidon 08000 Charleville Mézières Tel : 03.24.58.42.80



RAPPORT FINANCIER

Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015



